



Contribuer à la 11ème édition « C'est pour bientôt » 2026

Lancement de l'appel à contributions :

Pour participer à un mouvement de solidarité et de coopération au service de la création jeune public

Le dispositif « C'est pour bientôt » repose entièrement sur les contributions des donateurs et donatrices : structures de diffusion et équipes artistiques qui participent à ce fonds de soutien mutualisé solidaire et interprofessionnel ! Chaque année de nouveaux contributeur·rices nous rejoignent. Rejoignez-nous en contribuant à la hauteur de vos possibilités !

Pourquoi contribuer au c'est pour bientôt :

- C'est grâce aux donations des structures de diffusion et des équipes artistiques que le C'est pour bientôt soutient chaque année des lauréats pour des projets de création à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse.
- L'apport financier, de 5000 à 7500 euros par équipe artistique ces dernières années, accompagne les projets régionaux sélectionnés en production.
- Plus qu'un apport financier, le C'est pour bientôt offre aux équipes artistiques un temps de visibilité et un soutien de l'ensemble de la profession propice au développement du projet.
- Aujourd'hui, ce dispositif identifié et reconnu permet également aux équipes artistiques sélectionnées de pouvoir présenter leur projet dans le cadre des rencontres inter-régionales.
- Pour participer à un mouvement de solidarité et de coopération au service de la création jeune public

Comment contribuer ?

- Seule l'adhésion au Collectif Jeune Public Hauts-de-France est requise pour y participer. En s'ouvrant à la fois aux artistes et aux lieux de diffusion, le dispositif de soutien permet d'expérimenter de nouveaux rapports interprofessionnels pour privilégier l'intérêt collectif. Il a également pour objectif d'être représentatif de l'ensemble de la profession, dans le respect de la mixité des structures et de leurs moyens.
- Le montant de participation est libre et peut aller de 100 euros à 3 000 euros. Le Collectif Jeune Public HDF est attentif à mettre en place un système de graduation des soutiens, respectueux des choix et des capacités financières des participant·es, sans obligation de diffusion, de préachat ou de résidence.
- Pour contribuer, envoyez un mail à coordination@cjp-hdf.fr en indiquant le montant de votre participation.

Quand contribuer ?

Les contributions sont ouvertes du 15 juin au 31 décembre 2026